



L'ÉTANG NOUVEAU

Pour la réhabilitation de l'Étang de Berre et de la Durance
et leur mise en valeur au profit de tous

ASSOCIATION LOI 1901 CRÉÉE EN 1988 AGRÉÉE « ENVIRONNEMENT » BOUCHES DU RHÔNE

Objet : AG de L'Étang Nouveau 2 octobre 2010.

26 août 2010

Chers ami-e-s,

En cette rentrée 2010, nous pouvons noter de nouvelles avancées pour la réhabilitation de l'étang de Berre....malgré le GIPREB, le SISEB ou le Comité d'Étang

- qui persistent à nier l'évidence de la reprise de la vie marine de l'étang, suite aux mesures imposées par l'Europe à la France,
- qui préconisent encore une « dérivation » du canal EDF vers le Rhône,
- qui restent les bras ballants face aux algues vertes quand ils ne prennent pas prétexte des nuisances qu'elles provoquent pour imposer des opérations immobilières de comblement,
- qui nous écartent toujours des structures prétendument de concertation et s'efforcent toujours d'occulter nos propositions...en vain.

*

Engagée en 1988, notre action a franchi une étape décisive en 2006. Saisie par la coordination des Pêcheurs, l'Europe a condamné la France pour « la pollution massive et prolongée de l'étang de Berre par les rejets de Saint-Chamas ». Un accord a été passé entre l'Europe et la France sur de nouvelles modalités de gestion de la Chaîne hydroélectrique Durance. La proposition du Collectif Adam de Craponne, que nous animons, a été retenue. Sa mise en application depuis 2006, s'avère positive : la limitation des rejets de Saint-Chamas à 1200 millions de m³/an est compatible avec la reprise de la vie marine de l'étang ; l'eau indésirable dans celui-ci est restituée à la Durance, pour son plus grand bien, à Mallemort (13).

*

Mais dans une « Lettre ouverte aux riverains » en cours de diffusion, les maires des communes riveraines nient l'évidence et persistent à préconiser une « dérivation » du canal EDF vers le Rhône. Des études pour une dérivation du canal EDF à sa réalisation, gaspillage éhonté de l'argent public, c'est la fête des gros du BTP. La vigilance s'impose donc et plus encore la mobilisation citoyenne, pour des solutions conformes à l'intérêt général, pour faire prévaloir une gestion durable de l'étang, de la Durance et de la ressource en eau PACA.

C'est le but des initiatives que nous prenons : tract-pétition algues (joint), édition d'une nouvelle brochure, préparation d'une journée Durance, rencontres de l'agro écologie au domaine de Sulauze les 22 et 23 janvier 2011. Développement au verso.

*

Si les maires de communes riveraines sont tous signataires de la déplorable « Lettre ouverte » citée, tous n'ont pas la même pratique « sur le terrain ».

- Martigues persiste à vouloir combler l'anse de Ferrières et à détruire la plage au lieu de la réhabiliter. Les algues vertes servent toujours de prétexte à ce projet immobilier, alors qu'il suffirait de ramasser ces algues régulièrement pour mettre un terme aux nuisances qu'elles génèrent. Il faudra bien que le maire de Martigues assume ses responsabilités quant à la salubrité de la commune ! Voir document joint.
- Saint-Mitre a poursuivi cette année le ramassage des algues qui s'accumulent sur la plage de Massane, permettant ainsi aux riverains et usagers de jouir de ce site de baignade et de loisirs nautiques.
- La grande nouveauté vient d'Istres. Abandonnant sa manifestation « Istres plage » des années antérieures, la commune a aménagé deux sites sur l'étang de Berre : la plage du Ranquet au sud et la plage de la Romaniquette au nord. La fréquentation de ces plages témoigne que la qualité de l'eau de l'étang est bonne et que leur aménagement répond à un besoin.

*

Mais, malheureusement, le GIPREB, le SISEB et le Comité d'étang n'ont toujours pas mis en œuvre les mesures d'ensemble, simples et efficaces, qui permettent d'éliminer les algues des rivages de l'étang pour rendre ces rivages aux riverains et qui permettent de produire avec ces algues, un compost de qualité qui pourrait enrichir les sols pauvres de nos collines.

*

Nous aborderons ces problèmes et nous pourrions améliorer notre analyse et nos propositions, lors de notre Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra à Marignane le samedi 2 octobre 2010 à 17 h.

Amitiés du Conseil d'Administration sortant en rappelant que vous pouvez être candidat à l'élection du nouveau CA qui aura lieu lors de l'AG.

L'Étang Nouveau Avenue Adam de Craponne 13250 Saint-Chamas France

06 81 37 85 61 • 06 17 80 26 00 • 06 63 65 28 72 • contact@letangnouveau.org • www.letangnouveau.org



L'ÉTANG NOUVEAU

Pour la réhabilitation de l'Étang de Berre et de la Durance
et leur mise en valeur au profit de tous

Association loi 1901 créée en 1988 Agréée « Environnement » Bouches du Rhône

Objet : AG de L'Étang Nouveau 2 octobre 2010.

26 août 2010

Des études pour une dérivation du canal EDF, à sa réalisation, c'est la fête commencée et promise pour les gros du BTP. La vigilance et la mobilisation citoyenne s'impose pour des solutions conformes à l'intérêt général.

Les études pour une dérivation du canal EDF vers le Rhône, engagées depuis 2000, se poursuivent, dilapidation éhontée de l'argent public, pour le plus grand bonheur de la Société Grenobloise d'Études et d'Aménagements Hydrauliques (SOGREAH) qui mènent ces études... Outre sa prétendue nécessité pour sauver l'étang à qui la dérivation épargnerait tout rejet d'eau douce, les maires avancent l'argument sempiternel de l'emploi. Ce chantier de 2 milliards d'euros, écrivent-ils, relancerait l'emploi sur cinq ans etc.

En vérité un tel chantier serait la réplique de ce qu'on a appelé le « séisme de Fos », l'aménagement de la zone industrialo-portuaire, entre 1967 et 1974, dont les méfaits sont loin d'être achevés avec l'incinérateur, le second terminal méthanier, Fos 2,3, 4 XL, le projet du Caban : dégradations profondes de l'environnement et de la santé des habitants, difficultés pour se loger, pour se déplacer, et **chômage en augmentation régulière**.

La région industrielle de l'étang de Berre et du golfe de Fos, n'a pas besoin de nouveaux grands chantiers : elle a besoin de soigner ses plaies profondes. Et si on peut trouver 2 milliards d'euros pour cette région, que ce soit pour enfin dépolluer tous les rejets des industries, pour améliorer la protection sanitaire des populations, pour améliorer l'habitat existant, les réseaux routier, ferroviaire, fluvial, que ce soit pour la mise en valeur de l'étang de Berre et de tous les potentiels locaux, au profit de tous. Ces travaux de réhabilitation et de mise en valeur des potentiels locaux se feraient par les entreprises artisanales locales et seraient effectivement bénéfiques pour l'emploi.

Mais ces chantiers locaux, chacun d'importance mineure, n'intéressent pas Bouygues, Dumez et autres grands du BTP qui, eux, sont prêts pour un chantier de dérivation pharaonique, type tunnel sous la Manche, gouffre financier et plaie ouverte!

Nos élus roulent ils pour ces gros ? La question est d'autant plus légitime que les projets de micro centrales électriques sur le réseau d'irrigation sont bloqués. Ainsi de celui de la chute d'Eyguières sur le canal de Craponne branche d'Arles. Ces projets ne présentent pas les inconvénients environnementaux des centrales sur rivière. Leur blocage est-il dû au fait qu'ils seraient implantés sur des sites appelés à disparaître ? En effet le projet de canal usinier à travers la Crau que les élus présentent aujourd'hui, de Saint-Chamas au Rhône, pourrait n'être qu'un projet de diversion. Le projet le plus logique étant celui qu'ils ont, n'ont pas abandonné, mais occulté afin de désamorcer la contestation qu'il a soulevé en 2003 quand il a été révélé, par indiscrétion, projet qui a conduit à la création du Collectif Adam de Craponne. La construction de cette dérivation, de Lamanon à Mas Thibert, aurait pour corollaire la suppression du canal de Craponne actuel et la première des centrales prévues sur cette dérivation se trouverait justement sur le site de la micro centrale d'Eyguières, projet bloqué...

La vigilance s'impose donc et plus encore la mobilisation citoyenne, pour faire prévaloir une gestion durable de l'étang, de la Durance et de la ressource en eau PACA. C'est le but des initiatives que nous prenons : édition d'une nouvelle brochure, préparation d'une journée Durance, les rencontres de l'agro écologie au domaine de Sulauze les 22 et 23 janvier 2011.

L'Étang Nouveau Avenue Adam de Craponne 13250 Saint-Chamas France

06 81 37 85 61 • 06 17 80 26 00 • 06 63 65 28 72 • contact@letangnouveau.org • www.letangnouveau.org